



Mode de vie

2018-2019



L'école Notre-Dame prône une approche positive de la gestion des comportements. C'est donc dire que les comportements attendus et enseignés par l'équipe-école, qui s'appuient sur les valeurs de l'école, seront félicités et reconnus lorsqu'ils seront bien démontrés. En contrepartie, lors de manquement à ces valeurs, des conséquences logiques et éducatives, en lien avec le geste posé, seront déterminées et appliquées. Des mesures d'aide et de soutien pourraient également être offertes dans les cas de gestes graves ou, encore, lorsqu'un même problème se vivrait à répétition.

Le respect,

La responsabilité,

Le savoir-vivre,

sont les valeurs auxquelles nous tenons à l'école Notre-Dame.

Le respect :

Je me respecte. Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles et je respecte les consignes données par l'adulte. Je prends soin du matériel et de l'environnement. J'utilise un langage, un ton et un volume de voix agréables pour m'exprimer.

Par exemple, je fais preuve de respect, quand :

- Je lève la main et j'attends le droit de parole.
- J'écoute attentivement.
- Je respecte les règles des jeux.
- Je garde le silence durant les présentations (ex.: remise de certificats, spectacles, etc.)
- Je laisse ma place propre après mon repas.

La responsabilité :

Je m'engage et je m'investis dans ma réussite scolaire. Je m'engage à contribuer à rendre mon école agréable et sécuritaire. Je participe aux activités prévues à l'horaire et j'arrive à l'heure. Je m'engage à assumer mes choix, mes actes et mes paroles.

Par exemple, je suis responsable, quand :

- Je range mes effets personnels convenablement à mon crochet.
- J'ai le matériel nécessaire pour travailler et je le range quand j'ai terminé. Je fais mes travaux et je m'applique. Je remets le travail à temps.
- Je porte des vêtements et des chaussures appropriés.
- Je prends mon rang, à la cloche, de façon sécuritaire.

Le savoir-vivre :

Je fais preuve de savoir-vivre quand je demande la permission avant de prendre ou d'utiliser quelque chose qui ne m'appartient pas. J'ai de bonnes manières. J'accepte la différence. J'utilise des mots de politesse. Je me mêle de ce qui me regarde. Je veille à mon hygiène personnelle. Je respecte le code vestimentaire.

Par exemple, je fais preuve de savoir-vivre, quand :

- Je respecte la différence. J'encourage et je reconnais les habiletés des autres. J'inclus les autres.
- Je suis un bon perdant et un bon gagnant.
- J'encourage ou j'applaudis aux moments opportuns.
- J'ai de bonnes manières lors des repas.
- Je cogne à la porte et j'attends si la personne est occupée.

NOUS VOULONS ENTENDRE :

☛ Des mots qui font du bien

NOUS VOULONS VOIR :

☛ Des relations agréables

NOUS VOULONS RESENTIR :

☛ Du bien-être

Les conséquences à la suite d'une inconduite

Dans le contexte d'une intervention éducative, tout intervenant prend en considération les deux éléments suivants :

1. Les personnes impliquées :

On tient compte des caractéristiques et de la personnalité des personnes impliquées.

On tient compte de celui qui pose le geste, de la victime et des témoins. Les trois ont besoin de soutien.

L'intervention vise le comportement et non l'individu. Elle ne cherche ni gagnant ni perdant.

2. L'évènement et son contexte :

Une conséquence n'est pas appliquée de façon automatique. On analyse la situation, on regarde :

- L'intention derrière le manquement ou le geste posé;
- Le type d'incident;
- La gravité de la situation (l'intensité);
- La fréquence (1^{re} intervention ou caractère répétitif);
- La répercussion sur soi et les autres.

Lignes directives :

Les conséquences logiques et éducatives sont toujours attribuées dans le respect de la personne.

L'élève a toujours la possibilité d'expliquer ses attitudes, ses gestes et ses paroles auprès de l'adulte.

Un suivi est assuré, et ce, peu importe le manquement.

Voici quelques exemples parmi les conséquences logiques ou éducatives, qui seront appliquées jusqu'à ce que l'élève fasse la démonstration qu'on peut lui faire confiance.

- Interdiction de sortir de la classe seul;
- Interdiction de fréquenter certains élèves de l'école;
- Assigner une place pour diner et/ou un pupitre dans la classe;
- Retirer le privilège de participation à des activités;
- Reprise de temps perdu;
- Faire un geste réparateur;
- Contacter ses parents et leur expliquer son comportement;
- Présenter ses excuses et expliquer ce qui était inapproprié dans ses comportements;
- Écrire un texte;
- Participer à un groupe d'habiletés sociales;
- Identifier les bons comportements dans la cour;
- Faire une affiche, une présentation;
- Exclusion du transport scolaire ;
- Etc.

En bref, nos interventions visent :

- ☆ L'éducation du jugement moral;
- ☆ La réparation d'un dommage à autrui;
- ☆ La perte temporaire d'un droit dans la vie scolaire.

L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE, IL FAUT QUE ÇA CESSE !

Notre but premier est de rendre chaque élève autonome face à la résolution de conflit, **MAIS**, lorsqu'il y a de l'intimidation, il est important d'amener l'enfant à consulter **IMMÉDIATEMENT** un adulte, qu'il soit victime ou témoin. Dénoncer, c'est aider !

INTIMIDATION, VIOLENCE ou CONFLIT ?

Intimidation

Tout **comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Les définitions suivantes sont inscrites dans la Loi sur l'instruction publique et servent de référence pour toutes les écoles du Québec.

Violence

Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée **intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Violence ou intimidation ≠ Conflit entre élèves

Lorsque le geste n'est pas intentionnel ou lorsque qu'il n'y a pas de rapport de force ou de répétition dans le temps, on peut supposer que ces situations correspondent à des conflits. Des mesures s'imposent également. En ces cas, le traitement diffèrera cependant quelque peu.

Il est donc important de ne pas confondre la violence ou l'intimidation avec la notion de conflit ou de dispute entre élèves qui implique généralement des opposants de forces égales à caractère non-répétitif et qui sont plutôt isolés dans le temps.

PLAN DE LUTTE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME

QUELLE EST LA PLACE DU PARENT DANS LE PLAN DE LUTTE DE L'ÉCOLE ?	COMMENT S'Y PRENDRE POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT OU POUR FORMULER UNE PLAINTE ?
<p>La place du parent est très importante et plusieurs mesures favorisent la collaboration entre l'école et les parents.</p> <p>Les parents doivent lire et signer le contrat d'engagement «NON À L'INTIMIDATION» qui se trouve à la fin de ce document.</p> <p>Les parents assurent le suivi des conséquences et/ou les gestes réparateurs.</p> <p>Dans chaque cas de violence ou d'intimidation, les parents sont avisés par un intervenant de l'école.</p>	<p>À notre école, que je sois un élève victime ou un élève témoin, que je sois un membre du personnel ou un parent, je dénonce tout acte d'intimidation ou de violence.</p> <p>Je dois :</p> <ul style="list-style-type: none">☞ Rencontrer un intervenant (enseignant, éducateur spécialisé, professionnel ou direction). <p>On peut aussi écrire à la direction :</p> <p style="text-align: center;">dir.notre-dame@cssh.qc.ca</p> <p><i>La plainte est confidentielle.</i></p>

QUE FERA L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE ?

Des actions sont immédiatement prises lors d'un acte d'intimidation ou de violence :

- ☺ Rencontrer l'élève;
- ☺ Évaluer si une sanction est requise;
- ☺ Déterminer les interventions éducatives ou de sanctions à faire et les appliquer;
- ☺ Prévenir les parents et informer le titulaire de l'élève;
- ☺ Évaluer la possibilité de récurrence et les mesures de prévention.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Pour chacune des interventions relevant de la violence ou de l'intimidation, les parents sont avisés. À tout moment, la direction se réserve le droit d'adapter la conséquence selon la gravité de l'action commise.

Voici des interventions qui pourraient être utilisées dans la plupart des cas :

- ✗ Excuses écrites par l'élève et signées par le parent, geste de réparation (si souhaité par la victime);
- ✗ Rencontre avec le titulaire, le professionnel (psychologue, psychoéducateur, etc.), la direction;
- ✗ Activités d'habiletés sociales avec le psychoéducateur ou un éducateur spécialisé;
- ✗ Rencontre direction-parents pour un plan d'intervention;
- ✗ Retrait à l'interne le jour même ou à un moment déterminé par la direction;
- ✗ Suspension à l'externe.

SUIVI DES SIGNALEMENTS ET DES PLAINTES

Pour chaque signalement ou plainte, l'école a le devoir :

- ☞ D'assurer un suivi;
- ☞ D'évaluer l'intensité et la récurrence du geste;
- ☞ D'appliquer le protocole d'intervention approprié à la situation;
- ☞ De s'assurer que des mesures correctives sont mises en place.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE !

Afin de mettre un terme aux actes d'intimidation ou de violence à l'école, la direction, les membres du personnel, le conseil d'établissement, les parents et les élèves doivent travailler en collaboration. Il appartient à tous de dénoncer ces actes inacceptables et d'appliquer la **TOLÉRANCE ZÉRO !** si nous voulons intervenir le plus tôt possible.

CYBERINTIMIDATION

Il est interdit de tenir des propos qui portent atteinte à l'honneur ou à la réputation des membres du personnel, d'élèves ou encore de leurs proches. Il est aussi interdit de publier ou d'afficher des photos du personnel ou des élèves prises à l'école ou lors d'activités scolaires ou parascolaires, sans l'autorisation de la direction, laquelle s'assurera d'avoir obtenu le consentement des personnes concernées (ou des parents) avant de donner son autorisation. Ces règles s'appliquent aussi lors de l'utilisation des médias sociaux, blogues, sites de clavardage et autres outils technologiques pendant ou à l'extérieur des heures de classe, à l'école ou ailleurs.

Formulaire d'engagement

Envers les règles de conduite de l'école et
la politique de **TOLÉRANCE ZÉRO** par rapport à la violence et à l'intimidation.

Mon rôle d'élève

Je, _____, m'engage à adopter des comportements de tolérance,
(nom de l'élève)
de coopération et de respect envers tous les élèves et les adultes de l'école **Notre-Dame**.

Avec mes parents, j'ai lu les règles de conduite et les mesures de sécurité à l'école. Pour mon bien-être et celui de mes amis, je m'engage à respecter ces règles durant toute l'année scolaire.

Signature de l'élève : _____

Le rôle des parents

Le rôle des parents dans le mode de vie est très important. Lorsque nous vous mettons au courant d'une difficulté de votre enfant, il est important d'en discuter avec lui. Il est primordial d'appuyer les actions de l'école afin que votre enfant ressente l'étroite collaboration entre l'école et la maison.

Si vous êtes en désaccord avec une intervention de l'école ou si la version de l'école diffère de celle de votre enfant, n'hésitez pas à nous téléphoner pour clarifier la situation. Il se trouverait alors justifié d'avoir agi de la sorte et recommencera. La collaboration entre les intervenants et les parents est toujours à prioriser.

Comme parent, j'ai pris connaissance des règles de conduite et les mesures de sécurité à l'école de mon enfant. J'offre ma collaboration et je m'engage à soutenir le personnel de l'équipe-école dans l'application de ces règles tout au long de l'année scolaire.

Signature parentale : _____

Le rôle de l'enseignant

Comme intervenant de l'école, je m'engage à t'accompagner tout au long de ton année scolaire et à t'aider à bien te faire comprendre les règlements du mode de vie et leurs conséquences. Je t'encouragerai dans tes efforts et tes démarches.

Signature du titulaire : _____

SUIVI DES INCONDUITES

DATE	VALEUR IMPLIQUÉE, DESCRIPTION DE LA SITUATION ET CONSÉQUENCE LOGIQUE OU ÉDUCATIVE	INTERVENANT	SIGNATURE DU PARENT
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____
_____ _____	VALEUR : DESCRIPTION : _____ _____ CONSÉQUENCE: _____ _____	_____ _____	_____ _____













INCONDUITES NÉCESSITANT DES PRÉCISIONS OU UN SUIVI

Date :	Moment :	Lieu :
Nous avons fait une intervention avec votre enfant en regard de la valeur : <div style="display: flex; justify-content: space-around; font-weight: bold;"> Du respect De la responsabilité Du savoir-vivre </div> Cette intervention impliquait... <input type="checkbox"/> uniquement votre enfant <input type="checkbox"/> votre enfant et un pair <input type="checkbox"/> votre enfant et un intervenant de l'école		
Description :		
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		
Conséquence logique et intervention éducative immédiate : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		Suivi <input type="checkbox"/> Discussion avec : <hr/> <input type="checkbox"/> Retrait : <hr/> <input type="checkbox"/> Rencontre avec la direction <input type="checkbox"/> Suspension le <hr/>
Intervention faite par :		Suivi fait par :

Date :	Moment :	Lieu :
Nous avons fait une intervention avec votre enfant en regard de la valeur : <div style="display: flex; justify-content: space-around; font-weight: bold;"> Du respect De la responsabilité Du savoir-vivre </div> Cette intervention impliquait... <input type="checkbox"/> uniquement votre enfant <input type="checkbox"/> votre enfant et un pair <input type="checkbox"/> votre enfant et un intervenant de l'école		
Description :		
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		
Conséquence logique et intervention éducative immédiate : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		Suivi <input type="checkbox"/> Discussion avec : <hr/> <input type="checkbox"/> Retrait : <hr/> <input type="checkbox"/> Rencontre avec la direction <input type="checkbox"/> Suspension le <hr/>
Intervention faite par :		Suivi fait par :













Mes coups de chapeau !

Chers parents, vous êtes invités à signer les bons coups de votre enfant pour l'encourager et le féliciter !

 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	

Mes coups de chapeau !

Chers parents, vous êtes invités à signer les bons coups de votre enfant pour l'encourager et le féliciter !

 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	
 _____ Initiales	_____ _____ _____	 _____ Initiales	_____ _____ _____
Signature du parent : _____ Date : _____		Signature du parent : _____ Date : _____	

MON ENFANT EST VICTIME D'INTIMIDATION

Comment l'aider?

Qu'est-ce que l'intimidation?

Voici quelques caractéristiques qui distinguent l'intimidation d'un conflit :

- Il y a un rapport de force sur la victime (l'intimidateur est en position d'abus de pouvoir);
- Ses gestes sont intentionnels et répétitifs;
- L'intimidateur vise toujours la même personne (victime);
- La victime ne se sent pas capable de se défendre.

Quelques exemples...

- Se faire injurier, traiter de noms;
- Se faire parler dans le dos, humilier en public, rejeter;
- Se faire menacer, pousser, frapper, enfermer;
- Être l'objet de fausses rumeurs.

Comment aider mon enfant?

Il faut agir, car cette souffrance que vit la victime est souvent très intense et insupportable.

Tout d'abord, il est très rare que la victime dise directement à ses parents ce qu'elle vit, car elle a souvent l'impression d'en être responsable. Pour le découvrir, soyez à l'écoute du non-verbal de votre enfant, de ses attitudes.

- Si vous avez des doutes, choisissez un endroit et un moment propice aux discussions. Questionnez-le sur ce qu'il vit à l'école, intéressez-vous à lui.
- Dites à votre enfant qu'il a pris la bonne décision de vous en parler et que vous allez l'aider.
- N'incitez pas votre enfant à riposter de façon violente, cela ne ferait qu'augmenter le problème.
- Encouragez des contacts avec des nouveaux amis, favorisez les invitations à la maison.
- Pratiquez l'affirmation de soi à l'aide de jeux de rôle.
- Si votre enfant dénonce des actes d'intimidation, restez calme ! La colère n'est pas une bonne façon de réagir.
- Encouragez votre enfant à dénoncer l'agresseur. Suggérez-lui de l'accompagner à l'école pour le faire.
- Aidez votre enfant à développer son estime de soi et sa confiance en soi en l'inscrivant à des activités.
- Donnez des conseils au cas où l'intimidation se reproduirait.
- Gardez ouverts les canaux de communication avec votre enfant et informez l'école de toute récidive.

Si votre enfant vous parle de ce qui se passe à l'école, prenez le temps de l'écouter et de chercher à comprendre ce qu'il vit, même si ça peut vous paraître anodin.

Xavier a 10 ans. Des élèves de son école le rejettent et prennent plaisir à le harceler, à rire de lui, à lui faire de la peine et à lui faire peur.
Ces événements se produisent très souvent dans la vie de Xavier.

Pourquoi intervenir?

Il est important de ne pas sous-estimer les conséquences de l'intimidation sur l'enfant qui en est victime. Cette situation peut nuire à son développement et causer des dommages psychologiques importants.

- Baisse de l'estime de soi
- Difficulté à s'affirmer
- Baisse du rendement scolaire
- Absentéisme
- Démotivation
- Méfiance envers les autres
- Isolement

Quelques signes avant-coureurs pouvant vous aider à détecter si votre enfant vit de l'intimidation :

- Il se plaint de façon répétitive qu'il ne va pas bien;
- Il a des sautes d'humeur inexplicables;
- Il ne veut plus aller à l'école;
- Ses résultats scolaires baissent;
- Il présente des signes de dépression (pleurer, manque d'appétit, manque d'intérêts);
- Il est souvent seul.

Ressources

L'école : 450 546-4951

CLSC de la MRC d'Acton Vale : 450 546-2572

Ligne Parents : 1 800 361-5085

www.ligneparents.com

Pour votre enfant

Tel-jeunes : 1 800 263-2266

www.teljeunes.com

Jeunesse J'écoute : 1 800 668-6868

www.jeunessejecoute.ca